

Douanes-Montpellier

FO
la force syndicale



LE ZOOM IN-FO

Monsieur le président,

La présence de notre Organisation Syndicale à cette réunion, est un signe fort de notre intention de veiller à ce que soient respectées les mesures d'accompagnement de la réforme qui se met en place.

Nous demandons que vous nous présentiez des orientations clairement définies en matière d'effectif, de mission, de structure d'accueil.

A ce jour nous pressentons un mépris des règles définies par le Directeur Général avec nos Organisations. A savoir des concertations locales, des concertations nationales et ensuite seulement une mise en application sur le terrain.

Nous ne sommes pas sans ignorer que le CRD de Béziers transfert déjà sous couvert de vos directives signées des missions de dédouanement à celui de Sète. Nous voilà donc placés devant des actes concrets et ce avant même que la réforme soit entérinée par les organismes centraux. Ceci, nous ne vous le cachons pas, n'est pas de nature à nous satisfaire. A Fo nous n'apprécions guère les prises de décisions en catimini.

Ce que nous refusons :

De rester sur des questions sans réponses comme à notre dernière rencontre (Quid des locaux envisagés entre Béziers et Agde ?).

Que les agents soient placés devant des obligations d'exécution de mission avant toute décision officiellement exprimée.

Que cette réforme que vous présentez comme peu douloureuse en matière de perte d'emploi génère des disfonctionnements suite à une évaluation et répartition approximative de la charge de travail.

Nous réclamons donc:

Des réponses précises sur le lieu d'implantation des services Viti/Saci de Pézenas et Béziers que vous souhaitez regrouper.

Une augmentation significative des agents du CRD de Sète qui devient la structure départementale la plus importante.

Une révision du classement de cette recette. Cette requête sera très largement justifiée par les nouvelles dispositions.

Des mesures d'accompagnement pour tout le personnel des OP/CO, car tous seront à terme impactés par la réforme.

Des dispositions particulières pour les agents amenés à être déplacés.

Des primes de compensation pour les agents ayant perdu la prime comptable (ceci n'ayant aucune commune mesure avec le maintien des rémunérations).

Vous pouvez constater que nous sommes présents aujourd'hui, car il est de notre devoir d'organisation responsable d'accompagner les agents dans cette réforme, nos exigences sont légitimes.

Nous ne venons pas de découvrir que dans la structure des CTP^o le président détient une voix prépondérante, mais nous ne vous laisserons pas la voie libre pour mal agir. Devant l'adversité le SND FO a décidé de ne pas fermer les yeux pour au contraire mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au maintien : des acquis, du pouvoir d'achat et la qualité de vie de nos collègues.

C'est dans cet état d'esprit que nous siégeons aujourd'hui. Afin que cette rencontre soit constructive, il ne tient qu'à vous d'exercer de franchise et sincérité dans le contenu des débats, comme dans les actions qui en découleront.

La section SND FO de Montpellier.

Après la Douane en mouvement, la douane en restructuration, Voici la Douane en réduction de ses effectifs et de ses structures.

Dans le cadre des discussions sur la réforme des OP/un groupe de travail c'est tenu le 25 septembre 2008 à la DR de Montpellier. A cette réunion, Dominique Grandsire représentait notre syndicat.



Réponse du Directeur Régional et nos commentaires:

Monsieur le Directeur régional n'a pas l'impression de ne pas travailler en catimini. La réforme se fera sur la globalité des services (OP/CO et CI). Pour l'heure aucun terrain n'a été acheté et aucun site trouvé pour implanter les services actuellement à Béziers et ceux de Pézenas et qui doivent être fusionnés. Ceci nous l'avions bien pressenti (lire le précédent ZOOM).

La fermeture de la structure dédouanement de Béziers est prévue pour le 31/12/2008. Sète sera bureau régional, mais pas de réponse à notre demande de reclassement de cette recette.. Or il s'agit d'une demande fondée au regard de l'importance de la recette, de son activité et de ses effectifs.

Montpellier (viti) sera renforcé, voici un retour sur une décision précédente. Fréjorgues devient bureau de contrôle plutôt qu'antenne, deuxième retour sur projet.

A la Recette Régionale, il y a 11 agents au lieu de 13 et la question des effectifs doit être mise à l'étude. Pour FO la question des effectifs ne se pose pas, nous avons besoin des agents prévus et espérons en sus que les collègues de Paris/Spé resteront en place jusqu'à la stabilisation des effectifs. Sur la globalité des implantations et l'évolution, les réponses sont difficiles à obtenir, seul un chiffre est lâché, celui de l'effectif actuel qui serait actuellement de 267 agents op/co et rien d'autre. Pour FO, la suite se jouera à Paris.

LE NOUVEAU MANAGEMENT DE LA DGDDI OU UNE METHODE LOCALE ?

Les notions de contrat de performances avec des objectifs définis par unité, sont la porte ouverte à toutes les dérives. Exemples: lacunes de services programmées pour faire revenir les courants de fraude, information ou désinformation ... l'article suivant est paru sur le journal: « La gazette » fin septembre 2008. Stratégie bien triste et image désolante de douaniers qui se lamentent du manque de contentieux, alors que les stupéfiants circulent librement dans les rues de nos villes et villages. On a souvent expliqué que la douane avait du mal à se vendre, pour le coup, la manœuvre d'intox est de nature non seulement à ne pas duper les destinataires de l'info, mais de surcroît à nous ridiculiser aux yeux des citoyens honnêtes qui voient tous les jours se dérouler sous leurs yeux des scènes dignes de mauvais polars. Mais il ne faut pas perdre de vue les objectifs à atteindre...pour cela, tout les moyens sont-ils bon?

Cannabis : les saisies baissent

Quand le roi du Maroc ser-
re la vis, les douaniers
s'étois saisissent moins de
cannabis. Mardi 9 septembre,
un passager du *Marrakech*,
ferry qui relie Sète au royau-
me de Mohamed VI, a été in-
terpellé dans le port de Sète
avec 960 grammes de shit
sur lui. Cette maigre prise est
la plus importante saisie réa-
lisée ici cette année.

Pourtant, les 34 agents de la
brigade insulaire et leurs
deux équipes de maîtres
chiens ne relâchent pas leur
attention. Non, la vérité
semble être ailleurs. "Depuis
quelques mois, le roi du Maroc

*a modifié son dispositif de lut-
te contre les stupéfiants, pré-
cise André Tabariés, direc-
teur régional des douanes.
Les dirigeants des douanes
marocaines ont sauté et ils ef-
fectuent des contrôles plus
poussés à la sortie du Maroc."*

Les circuits changent

Qui dit plus de contrôles au
départ du Maroc, dit moins
de saisies à l'arrivée des fer-
ries, à Sète. Mais cet état de
fait ne satisfait pas la direc-
tion régionale des douanes.
"Les douaniers s'étois vivent
mal la chose car on sait bien
que les quantités de stupéfiants

*provenant du Maroc ne dimi-
nuent pas, avoue André Ta-
bariés. Non, les circuits d'ap-
visionnement changent
peu à peu!"* Preuve en est cet-
te saisie record de 7 tonnes
de cannabis le 6 mai dernier
au péage de Saint-Jean-de-Vé-
das. Ou bien encore les 69 kg
trouvés au Perthus, à la fron-
tière espagnole, le 9 sep-
tembre. "Puisque les réseaux
routiers semblent être préférés
par les trafiquants, les moyens
mis en place sur le port de Sète
seront redéployés sur les axes
autoroutiers", conclut amè-
rement le directeur régional.

A. L.



L'Après CTP



A Montpellier il y a ce que l'on dit et ensuite ce que l'on fait! Entre les deux: un océan

Vous avez eu communication de notre déclaration préalable et du compte rendu de la réunion sur la réforme OP/CO

Mais d'autres infos continuent à tomber dans les services et à Sète le personnel a de quoi resté plongé dans la perplexité et le mécontentement. **Rien ne se passe en catimini mais tout se découvre par surprise.**

Cette future Recette Principale (de Sète) dotée aujourd'hui de 25 agents en implantés (mais ce terme n'a plus cours) récolte une charge de travail supplémentaire en matière de dédouanement. Cette charge de travail provient des bureaux de douane qui ne verront pas leur effectifs réduits (dixit le DR), mise en exergue, s'il en était besoin, que les services étaient déjà en surcharge de travail. Il s'agit de Béziers, de Montpellier, Fréjorgues et de Nîmes CRD.

Alors pour Sète une bonne gestion des nouvelles tâches aurait laissé espérer un effectif global de 20 agents en ETPT (Emplois Temps Plein Travaillé). Que nenni, la décision est tombée, ce sera 16 agents qui rempliront l'ensemble des missions: CRD, CI et DAN. L'information a été reçue avec un fort mécontentement de la part du personnel. L'encadrement ne semblait guère plus joyeux mais dans cette direction il est interdit de s'exprimer ouvertement sous peine de '*châtiment.*'

Alors, notre syndicat s'insurge une fois de plus contre ces décisions mises en place après un pseudo dialogue social durant lequel rien de clair n'est exprimé. Nous tenons à signaler au personnel que tout de même grâce à la fongibilité asymétrique du budget, ils disposeront de locaux rénovés. Peut-être bien vides, mais adaptés à leurs besoins.

Là aussi il s'agit d'un scoop ou peut-être d'une décision déjà prise dans leur intérêt.

Seront-ils correctement consultés en la matière? Leurs représentants que nous sommes n'ont été informé de rien sur la faisabilité, ni même sur le projet.

Pour force Ouvrière ces méthodes décisionnaires prises de façon unilatérale s'inscrivent dans le droit fil de ce que nous connaissons dans cette direction depuis plus d'un an. Nous avons déjà eu droit à des déplacements de personnel contre la volonté des intéressés, en parallèle à des demandes de mutations bien surprenantes, des départs purs et simples d'agents et nous en aurons encore sous peu. La pression est telle dans les locaux de la DI/DR, qu'on ne parle plus, on chuchote, on se doit de rester neutre et souriant sous peine de déplaire et de s'attirer les foudres des forces guidées par la voix de la vérité. **On ne pense plus, on exécute.**

Aujourd'hui la voix de Force Ouvrière s'élève pour dire **STOP** à ces abus, **STOP** car le personnel n'a rien d'un troupeau ou de pièces à déplacer sur un échiquier. Les agents des Douanes ont toujours été heureux de servir cette administration et ils attendent un peu de considération. Quelque soit leur grade ils se sont investis dans leurs missions, et ils ont fait leurs, les causes induites par ces missions. Ils ont démontré à plusieurs reprises leurs qualités d'adaptation à des méthodes de travail nouvelles à des métiers parfois bien différents de celui qui avait guidé leurs premiers pas dans la vie administrative. Nul ne mérite le mépris affiché aujourd'hui. Réformer oui, mais pas à n'importe quel prix et ou n'importe comment.

Nous revendiquons pour le personnel des conditions de travail de nature à ne pas les pousser dans la dépression et voir même vers des actes dangereux.

Aucun métier, aucune tâche ne peuvent être réalisés correctement dans de mauvaises conditions.

Alors pour Force Ouvrière le, **non** au sous effectif, aux pressions en tout genre, aux quotas, et à des objectifs fantoches est aujourd'hui clairement posé. Plus qu'une revendication, nous en ferons de ce **NON**, un cheval de bataille et nous dénoncerons à chaque fois que nécessaire les manquements au respect des individus et des conditions de travail. Nous invitons tous les collègues syndiqués ou non à nous faire parvenir leurs remarques et informations à fodouanes34@wanadoo.fr, nous saurons mettre leurs informations à profit.

PLAN DE QUALIF!!!

La nouvelle notation va-t-elle arriver?

Si oui voici à quoi elle ressemblerait:
Plus de note chiffrée une entretien d'évaluation uniquement et retour à deux mois de délais d'avancement . Selon l'appréciation phraséologique du supérieur hiérarchique direct , l'agent bénéficiera de 1 mois, 2 mois ou 3 mois. Seule bonne nouvelle le quota des agents pouvant bénéficier de délais d'avancement passerait de 50% à 60%.



La réforme OP/CO les décisions du 13-14-et 15 octobre 2008.

- Prime de réorganisation via l'augmentation de l'ACF,
- Abondement de 65% des promotions inter catégorielles et amélioration du taux de promotion au grade de CP,
- Aligement de l'indice terminal du grade d'inspecteur sur celui des attachés.
- Mesures en faveur de la surveillance:
 - *relèvement de l'IR
 - *amélioration du RIG de l'encadrement SURV
- Dispositions en faveur de l'encadrement
- Prime exceptionnelle de 460€ pour les Correspondant des Recettes Régionales.
- La section de Montpellier remercie l'équipe du BN pour les négociations menées durant cette période d'inquiétude particulière pour les agents des services OP/CO.

Sorti le 3 septembre 2008, il représente la durée selon laquelle vous aurez la possibilité de passer au grade supérieur.

Exemple : si le taux est de 30% cela veut dire que sur une population de 100 personnes , il faudra à un agent 4 ans maximum pour changer de grade.

GRADES	PROMOUVABLES	TAUX	PROMO 2008
AC1	8	50%	4
ACP2	69	70%	48
ACP1	1246	33%	411
C1	577	29%	167
CP	3458	13%	210 EXAM 239 TA
IR3	614	30%	184
IR2	294	32%	94
IR1	214	25%	53
IP2 par sélection	2064	1%	16
IP2 tableau	101	2%	2
IP1	299	6%	17
DSD2	60	34%	20
DSD1	78	34%	26

Il s'agit d'un plan intra catégoriel qui se discute au niveau ministériel (par la Fédération). S'agissant des promotions extra catégorielles de C en B et de B en A, le nombre de celles-ci se négociera au niveau de la Direction Générale.

COUPON D'ADHESION

Mme, Melle, M. (Nom et prénom):

GRADE: ECHELON: INDICE:.....

RESIDENCE ADMINISTRATIVE: